

MAIRIE DU 3^{ème} SECTEUR**CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 11 DECEMBRE 2014**

La séance du Conseil des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements du jeudi 11 décembre 2014 est ouverte dans les formes réglementaires à 19 heures 05, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLES, Maire du 3^{ème} Secteur.

Monsieur le Maire.- Mesdames et Messieurs, je vais vous demander un peu d'attention. Si vous en êtes d'accord, nous allons désigner, comme chaque fois, le Secrétaire de séance qui est le benjamin, M. Arthur OHANESSIAN.

(Pas d'opposition.)

(Appel nominal par Arthur OHANESSIAN.)

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2014

Monsieur le Maire.- Y a-t-il des remarques sur le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2014 ?

Le procès-verbal du 27 novembre 2014 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/77/03/UAGP

DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - 4^{ème} arrondissement - Avenant n° 3 à la convention opérationnelle de veille et de maîtrise foncière sur l'îlot Flammarion

Rapporteur : M. LAPEYRE (Lecture du rapport)

Abstention du groupe Front National.

Le rapport 14/77/03/UAGP est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/78/03/DDCV

**DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN -
SERVICE ESPACES VERTS ET NATURE** - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association atelier marseillais d'initiatives en écologie urbaine pour son projet pédagogique d'éducation à l'environnement économes en culottes courtes - Saison 5 - dossier n° ex004261

Rapporteur : Mme DAUBET-GRUNDLER (Lecture du rapport)

Monsieur le Maire.- C'est une bonne initiative.

Le rapport 14/78/03/DDCV est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/79/03/DDCV

**DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN -
SERVICE ESPACES VERTS ET NATURE** - Travaux d'abattage et de plantations d'arbres sur la voirie communale - Travaux d'entretien et petites réparations des espaces verts dans les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} arrondissements - Travaux de créations et grosses réparations dans les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 7^{ème} arrondissements - Travaux de taille d'arbres sur la voirie communale - Approbation du renouvellement de l'opération.

Rapporteur : M. CINQUEGRANA (Lecture du rapport)

Le rapport 14/79/03/DDCV est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/80/03/EFAG

DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - SERVICE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT ET DE LA PROGRAMMATION - Dépenses d'investissement des mairies de secteur à effectuer avant le vote du budget primitif 2015.

Rapporteur : Mme TIMSIT (Lecture du rapport)

Le rapport 14/80/03/EFAG est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/81/03/ECSS

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE - Inscriptions scolaires - Actualisation des périmètres scolaires

Rapporteur : Mme MINETTI (Lecture du rapport)

Monsieur le Maire.- Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

M. LHARDIT.- Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous avons eu une réunion avec l'ensemble des élus de nos listes à Marseille. Nous avons relevé une communauté de vue sur le fait qu'il y a eu une absence de concertation. On a relevé des insatisfactions dans de nombreux secteurs de Marseille. Pour ces raisons, nous nous abstiendrons sur ce rapport.

Monsieur le Maire.- Comme il est dit dans le rapport du Conseil Municipal, cette actualisation est faite suite à la concertation des inspecteurs des

circonscriptions de l'Education nationale et des écoles concernées.

M. LHARDIT.- C'est la population qui n'a pas été concertée.

Monsieur le Maire.- Il faudrait faire remonter cette information à l'inspecteur d'académie. Vous avez certainement de meilleures relations avec lui que moi... Il est vrai qu'il n'y a pas eu de concertation avec les parents.

Mme CARLOTTI.- Le dernier mot porté sur cette concertation relève de la compétence de la Ville. C'est pourquoi nous nous abstenons.

Monsieur le Maire.- C'est noté.

***Le rapport 14/81/03/ECSS est adopté à la majorité :
Pour : Marseille en avant 4/5 ET Marseille Bleu Marine
- Abstention : Cap à Gauche***

RAPPORT 14/82/03/UAGP

DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE ACTION FONCIERE - 5^{ème} arrondissement - La Conception - 33/33A, rue Crillon - Bail emphytéotique administratif entre la Ville de Marseille et la Fondation Croix-Rouge de Marseille

Monsieur le Maire.- Le rapport 82 est retiré parce que le Conseil d'administration de la Croix-Rouge n'a pas eu le temps de valider la promesse de bail emphytéotique. Ce rapport sera repropocé au prochain Conseil Municipal et au prochain Conseil d'arrondissements.

RAPPORT 14/83/03/UAGP

**DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN -
SERVICE DE L'ESPACE URBAIN** - Aide au ravalement de
façades dans le cadre de l'opération Grand Centre-Ville
(OGCV) - Attribution de subventions aux propriétaires
privés dans le cadre des injonctions de ravalement de
façades situées sur les axes prioritaires de
l'opération Grand Centre-Ville

Rapporteur : M. MEMOLI (Lecture du rapport)

Le rapport 14/83/03/UAGP est adopté à l'unanimité.

M. LHARDIT.- J'ai une demande de précision.
Cette opération étant lancée depuis très longtemps,
nous aimerions avoir des informations sur ce qui se
fait et à quel rythme.

Monsieur le Maire.- Monsieur MEMOLI, avez-
vous une réponse ?

M. MEMOLI.- Monsieur le Maire, mais comme je
suis bien élevé, je vous laisse la parole. (Rires)

Monsieur le Maire.- Vous avez raison,
Monsieur LHARDIT, cette opération programmée
d'amélioration de l'habitat commencée il y a déjà très
longtemps avait touché la plaine Notre-Dame-Du-Mont.
Honnêtement, je ne me souviens plus des chiffres exacts,
mais nous avons investi à l'époque (mandat 1995-2001)
des dizaines de millions d'euros avec des résultats
insatisfaisants. On continue aujourd'hui sur de plus
petites opérations. Notre secteur est très peu touché
puisque l'on a uniquement l'axe de la place Jean Jaurès
qui s'élève à une somme très modique de 5 000 €.

J'essaierai de vous donner des renseignements plus techniques sur les axes principalement touchés.

Ce sera ensuite voté en Conseil Municipal. Une grosse opération, validée quelques mois auparavant, touchera les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. Elle concerne les ravalements de façades. Des axes prioritaires seront donnés à certains quartiers. On a divisé le secteur municipal en cinq gros sous-secteurs sur nos deux arrondissements. Cela a été lissé dans le temps. On va partir en escargot, en partant du centre de notre secteur, 5 Avenues, puis 4^{ème} arrondissement. Ensuite, en partant de la Plaine, on descendra sur les deux parallèles, Chave et Bail. On aura plus de renseignements techniques lorsqu'on aura véritablement le dossier traitant des grands ravalements de façades sur les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements.

Le rapport 14/83/03/UAGP est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/84/03/UAGP

**DELEGATION GENERALE VALORISATION DES EQUIPEMENTS -
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ARCHITECTURE -
SERVICES ETUDES ET CONDUITE D'OPERATIONS** - Restauration du Pavillon de Partage des Eaux Le Tore - Rue Jeanne Jugan - 4^{ème} arrondissement - Études de solidité et de restauration du clos, couvert, structure et conservation des décors de la chapelle des Bernardines - 17, boulevard Garibaldi - 1^{er} arrondissement - Études et travaux pour la restauration de la porte de l'Abbaye Saint-Victor, Place Saint-Victor - 7^{ème} arrondissement - Approbation des affectations des autorisations de programme correspondantes - Financements

Rapporteur : Mme ALBERTO (Lecture du rapport)

Mme CARLOTTI.- Monsieur le Maire, je tiens à dire à Mme ALBERTO et à mes Collègues ici présents combien je me réjouis de ce rapport. Ce monument historique est en effet un élément fort de notre secteur. Année après année, il ne ressemblait plus à rien et était de plus en plus détruit. Je me réjouis de cette initiative.

Monsieur le Maire.- Je reconnais que l'on a mis du temps. Le Palais Longchamp et les grilles ont été classés en 1997, puis en 1998, le château d'eau. On met du temps. C'est très coûteux, vous le savez. Le jour de l'inauguration, je répondrai à toutes les questions que vous ne m'avez pas posées aujourd'hui.

Le rapport 14/84/03/UAGP est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/85/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE -**
Approbation de subventions d'équipements à diverses associations - 3^{ème} répartition

Rapporteur : Mme AILLAUD (Lecture du rapport)

Monsieur le Maire.- Il s'agit d'une association située juste à côté de chez nous.

Le rapport 14/85/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/86/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE -** Attribution de subventions de fonctionnement à 19 associations

conduisant des actions dans le cadre du dispositif Marseille Accompagnement à la Réussite Scolaire (MARS) pour l'année scolaire 2014-2015 - Second versement de subventions

Rapporteur : Mme MINETTI (Lecture du rapport)

M. LHARDIT.- Lors du dernier Conseil Municipal, on avait évoqué le suivi des rythmes scolaires. Il était question d'avoir un point régulier sur l'avancement de la réforme scolaire dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. Telle était la question posée.

Monsieur le Maire.- Je vais y répondre. Charité ordonnée commençant toujours par soi-même, j'indiquerai que le seul groupe scolaire qui n'a aujourd'hui ni animation de rythme scolaire ni garderie est celui des Chutes Lavie. Sur les 33 écoles des 5^{ème} et 4^{ème} arrondissements, restent deux écoles qui n'ont pas, ce vendredi, donc demain, ou d'animation ou de garderie. Il s'agit de l'école maternelle de la cité des Chutes Lavie et l'école élémentaire HLM Méditerranée au 1 bis, avenue des Chutes Lavie où se trouvent les deux bureaux de vote 424 et 425. Vous les connaissez parfaitement puisque c'est là que vous réalisez vos plus mauvais scores à chaque élection municipale et où je réalise mes meilleurs scores. On terminera par cette école.

Je vous dis franchement que rien ne sera entrepris avant les fêtes de Noël mais, à partir du mois de janvier, tout sera réglé. Malgré tous les problèmes vécus, surtout pour les parents ayant dû s'organiser les mercredis et vendredis, avec 31 écoles sur 33 qui fonctionnent demain, notre secteur municipal

est celui qui a le mieux avancé ; sans doute parce que, dès cet été, on s'est préoccupé avec l'IFAC de mettre en place des choses et de recruter des animateurs. Dans ces deux dernières écoles, aujourd'hui, on est plus soumis au problème de manque d'animateurs que de grève. À partir de la rentrée de janvier, il n'y aura plus de souci chez nous en termes d'organisation le vendredi.

Je ferai un point en début d'année sur le fonctionnement de l'animation des rythmes scolaires. Dans certains endroits, cela tourne au ralenti. On se situe plus, avouons-le, dans de la garderie, de la pâte à modeler ou du dessin. Cependant, de moins en moins de parents rencontrent des problèmes de garderie pour leurs enfants le vendredi.

M. BAUMANN.- Je voudrais rebondir, puisque l'on parle de l'école, pour attirer votre attention sur l'école Sainte-Marie située avenue de la Blancarde, en remontant sur Saint-Barnabé.

Monsieur le Maire.- Oui, l'école Sainte-Marie Blancarde. C'est une école privée.

M. BAUMANN.- Les parents d'élèves réclament un brise-vitesse car les voitures roulent très vite malgré le feu. C'est une inquiétude permanente au moment de traverser la chaussée.

Monsieur le Maire.- Je le sais, Monsieur BAUMANN. Je ferai, hélas, la même réponse que celle que je fais depuis 19 ans. À cet endroit, il y a la descente de la Blancarde et il est impossible de mettre un ralentisseur dans une descente de plus de x pourcents. C'est irréalisable. À l'époque, on a essayé de protéger l'entrée de l'école Sainte-Marie

Blancarde donnant sur la petite rue. En revanche, sur le boulevard de la Blancarde lui-même, les gens arrivent très vite du virage constituant la limite entre le 12^{ème} et le 4^{ème} arrondissements. Il est impossible de mettre des ralentisseurs. C'est pourquoi on a mis un feu. Je ne peux pas vous faire meilleure réponse.

***Le rapport 14/86/03/CESS est adopté à la majorité :
Pour : Marseille en avant 4/5 ET Cap à Gauche -
Abstention : Marseille Bleu Marine***

RAPPORT 14/87/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA
JEUNESSE** - Division Contrat Enfance Jeunesse - Petite
Enfance - Aide financière au fonctionnement
d'associations œuvrant dans le domaine de la Petite
Enfance - Paiement aux associations des premiers
acomptes sur subvention à valoir sur les crédits de
l'exercice 2015

Rapporteur : Mme MINETTI (Lecture du rapport)

Le rapport 14/87/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/88/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA
JEUNESSE** - Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse
d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône -
Approbation de l'avenant n° 2 au Contrat CEJ-2G
n° 2012-503.

Rapporteur : Mme AILLAUD (Lecture du rapport)

Le rapport 14/88/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/89/03/EFAG

DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - Garantie d'emprunt - Urbanis Aménagement/îlot EHI n° 2 - Acquisition foncière et travaux 2014

Rapporteur : M. DUGAIN (Lecture du rapport)

Monsieur le Maire.- Les adresses ne sont pas spécifiées car il ne s'agit pas de logement diffus. On ne parle pas d'un immeuble en particulier.

***Le rapport 14/89/03/EFAG est adopté à la majorité :
Pour : Marseille en avant 4/5 ET Cap à Gauche - Contre
: Marseille Bleu Marine***

RAPPORT 14/90/03/ECSS

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE - Versement d'acomptes sur le budget 2015 aux délégataires des Maisons pour Tous

Rapporteur : Mme VENTRE (Lecture du rapport)

Abstention du groupe Front National.

***Le rapport 14/90/03/ECSS est adopté à la majorité :
Pour : Marseille en avant 4/5 ET Cap à Gauche-
Abstention : Marseille Bleu Marine***

RAPPORT 14/91/03/UAGP

DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME -

Engagement Municipal pour le logement -
 4^{ème} arrondissement - 62, boulevard du Jardin zoologique
 Subvention à la Foncière Habitat et Humanisme pour
 l'acquisition-amélioration d'un logement social PLAI
Rapporteur : Mme PAUL (Lecture du rapport)

Contre : groupe Front National

***Le rapport 14/91/03/UAGP est adopté à la majorité :
 Pour : Marseille en avant 4/5 ET Cap à Gauche- Contre :
 Marseille Bleu Marine***

RAPPORT 14/92/03/UAGP

**DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET
 DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE
 L'HABITAT - SERVICE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME -**
 Engagement Municipal pour le logement -
 4^{ème} arrondissement - 56, boulevard de la Blancarde -
 Subvention à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour
 la construction de huit logements sociaux (6 PLUS et 2
 PLAI)

Rapporteur : Mme COLIN (Lecture du rapport)

***Le rapport 14/92/03/UAGP est adopté à la majorité :
 Pour : Marseille en avant 4/5 ET Cap à Gauche- Contre :
 Marseille Bleu Marine***

RAPPORT 14/93/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE VALORISATION DES EQUIPEMENTS -
 DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ARCHITECTURE -
 SERVICE TERRITORIAL DES BATIMENTS NORD-EST -**
 Optimisation des systèmes de chauffage dans deux
 établissements scolaires du 4^{ème} arrondissement -

Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux travaux - Financement

Rapporteur : Mme MINETTI (Lecture du rapport)

Mme CARLOTTI.- 900 000 € !

Monsieur le Maire.- Cela coûte en effet très cher. Il y a le groupe scolaire Sainte-Sophie qui est un gros groupe. Pour le groupe Pardigon, il faut tout enlever et refaire tout le système avec une grosse chaudière. Ils en profitent pour faire des travaux aux endroits où ils vont enlever les chauffages. Cette opération est très lourde. Cela permettra de s'y retrouver en économies d'énergie. Du fait du prix, on arrive à annexer que deux groupes scolaires alors que l'on en a quatre importants. Pour les deux autres groupes scolaires, il va falloir que j'essaie tant bien que mal de trouver des fonds...

Le rapport 14/93/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/94/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE -**
Convention-cadre des Centres Sociaux et convention relative aux modalités particulières de mise en œuvre à Marseille.

Rapporteur : M. SPORTIELLO (Lecture du rapport)

M. LHARDIT.- Je m'interroge par avance sur le fait que l'on puisse voter contre un tel rapport.

Monsieur le Maire.- Je ne peux pas répondre à la place de M. BAUMANN. Cependant, je pourrais également m'interroger vu le désengagement de l'Etat sur certains centres sociaux. Il y aura un gros débat

en Conseil Municipal. Auparavant, Madame CARLOTTI, on avait la chance d'avoir une grande ministre marseillaise. Cela nous apportait un petit plus, vous le savez. Aujourd'hui, on est très mal représentés, ce qui fait que l'Etat se désengage sur les centres sociaux, sur l'UHU, le SAMU social. Il s'agit de compétences d'Etat. Nous ne devrions pas avoir à payer de plus en plus. Nous allons nous régaler à avoir ce débat en Conseil Municipal.

Mme CARLOTTI.- L'UHU ne concerne pas notre mairie. L'Etat ne se désengage pas de l'UHU puisque nous sommes à 50/50 entre la Ville de Marseille et l'Etat. Au contraire, la Ville de Marseille a demandé à reprendre la gestion de l'UHU mais l'Etat continue à financer à hauteur de 50 %.

Monsieur le Maire.- On verra tout cela au Conseil Municipal de lundi.

Monsieur BAUMANN, expliquez-nous votre vote contre sur la convention des centres sociaux.

M. BAUMANN.- On n'a pas suffisamment de détails. De surcroît, on a reçu le dossier trop tard pour avoir le temps de l'étudier. Sur le plan social, ces droits ne sont pas ouverts à suffisamment de personnes de chez nous. C'est pourquoi on vote contre.

Monsieur le Maire.- Vous ne l'avez pas étudié, vous êtes donc contre.

Contre : groupe Front National.

Le rapport 14/94/03/ECSS est adopté à la majorité :
Pour : Marseille en avant 4/5 ET Cap à Gauche- Contre :
Marseille Bleu Marine

RAPPORT 14/95/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE -**

Soutien aux équipements sociaux - Acomptes 2015

Rapporteur : Mme VENTRE (Lecture du rapport)

Le rapport 14/95/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

Rapport 14/96/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE -**

Attribution de subventions de fonctionnement aux associations intervenant dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires - Année scolaire 2014-2015 - Second versement de subventions

Rapporteur : Mme MINETTI (Lecture du rapport)

Le rapport 14/96/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/97/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE VALORISATION DES EQUIPEMENTS -
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ARCHITECTURE -
SERVICE TERRITORIAL DES BATIMENTS NORD-EST -**

Requalification du lycée Michelet en groupe scolaire, 21, avenue Foche - 4^{ème} arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux travaux - Financement

Rapporteur : Mme MINETTI (Lecture du rapport)

Monsieur le Maire.- Je vous donne deux informations sur ce rapport. Depuis quelque temps, nous étions sur un projet de réhabilitation pour un groupe scolaire sur le lycée Michelet. Au vu de la taille de

la cour et des locaux communs, on devrait arriver à faire un groupe scolaire d'environ 13 classes (8 classes élémentaires et 5 classes maternelles) qui occuperaient le rez-de-chaussée, les 1^{er} et 2^{ème} étages. On garderait le 3^{ème} étage en réserve si l'inspecteur d'académie décidait, dans les années à venir, d'ouvrir des classes supplémentaires. Le 4^{ème} étage et le demi étage du 5^{ème} étage seraient utilisés dans le cadre d'une convention pour du périscolaire (aide aux devoirs, soutien scolaire le soir, etc.). Dans le cadre de la convention que nous pourrions passer avec une association d'animateurs sociaux, il pourrait y avoir aussi l'utilisation de ces locaux hors temps scolaire, le mercredi et les vacances scolaires, pour un centre aéré. On a en effet beaucoup de demandes sur ce secteur des 5 Avenues, en particulier au niveau du centre Fissiaux.

Le rapport 14/97/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/98/03/EFAG

**DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE
DE L'ESPACE PUBLIC -** Taxe Locale sur la Publicité
Extérieure - Année 2015

Rapporteur : M. DUGAIN (Lecture du rapport)

Le rapport 14/98/03/EFAG est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/99/03/EFAG

**DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE**

DE L'ESPACE PUBLIC - Tarifs d'occupation du domaine public communal pour l'année 2015

Rapporteur : M. DUGAIN (Lecture du rapport)

M. BAUMANN.- Nous allons voter contre ce rapport. Il est indiqué une augmentation de 5 % alors que l'inflation est inférieure à 1 %.

Monsieur le Maire.- Cela peut se défendre, mais Mme LOTA va certainement vous répondre.

Mme LOTA.- Cette augmentation a été fixée à 5 % car on s'est rendu compte que la Ville de Marseille avait les tarifs les moins élevés de France. Prenons différents sujets. Concernant les terrasses simples, par exemple, nous sommes en dessous d'Avignon et d'Aix-en-Provence. Quant au marché du mètre linéaire, on est très en dessous d'Aix, Martigues et Toulouse. Sur certains documents, on a augmenté de plus de 5 % car très en dessous des tarifs appliqués dans d'autres communes. On considère que Marseille est la deuxième ville de France. Je peux même vous dire que, sur les terrasses, on est 50 % en dessous des tarifs appliqués à Paris.

Monsieur le Maire.- A l'intérieur du rapport du Conseil Municipal, sont indiquées toutes les majorations thématique par thématique. Tout est détaillé, ce qui permet d'y voir bien clair.

M. PAYAN.- Madame LOTA, je vous encourage à aller plus loin dans cette augmentation. Finalement, il y aurait une espèce de dichotomie : on serait champion des taxes et de la pression fiscale sur les ménages et champion de la non taxe sur les professionnels qui certes font vivre l'économie et rayonner notre ville

comme tout le monde le sait. Ils doivent aussi participer à l'effort municipal comme l'ensemble des Marseillais et des Marseillaises. Vous avez notre appui, nos félicitations et surtout nos encouragements pour que, l'année prochaine, vous nous proposiez à nouveau une taxe en augmentation de 5 %...

Mme LOTA.- C'est une obligation stricte. On ne le fait pas au hasard des circonstances. Si je prends la taxe sur la publicité, elle n'est pas du tout inventée. Cette indexation est réalisée selon le Code général des Collectivités territoriales. Si on est très nettement en dessous des taxations des autres communes, c'est que quelque part on n'a pas suivi le Code général des Collectivités territoriales. On se doit donc de se mettre à jour.

M. PAYAN.- Je vous en donne acte Madame !

Monsieur le Maire.- On passe au vote.

***Le rapport 14/99/03/EFAG est adopté à la majorité :
Pour : Marseille en avant 4/5 ET Cap à Gauche- Contre :
Marseille Bleu Marine***

RAPPORT 14/100/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA
JEUNESSE** - Contrat Enfance Jeunesse et Objectif Jeunes
Paiement aux associations ou autres organismes
d'acomptes sur subventions de fonctionnement à valoir
sur les crédits de l'exercice 2015

Rapporteur : Mme AILLAUD (Lecture du rapport)

Le rapport 14/100/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

RAPPORT 14/101/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE -
SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX -**
Subvention à l'association Action de Coordination de
Loisirs et d'Accueil pour les Personnes Âgées (ACLAP) -
Acompte sur le budget 2015

Rapporteur : Mme VENTRE (Lecture du rapport)

M. LHARDIT.- Il est signalé dans le rapport que la convention que l'on aurait aimé lire était mise en annexe. Ce n'est pas le cas. On est allé la voir sur Internet. On va voter pour le rapport mais on aurait aimé avoir cette convention.

Monsieur le Maire.- On essaiera de vous la fournir la prochaine fois. On va de toute façon essayer de voter une autre subvention. Cela permettra de nous mettre en conformité avec la subvention qui sera votée au Conseil Général et ainsi éviter d'être en reste par rapport à la grosse subvention que le Conseil Général va donner à l'association ACLAP. Même si vous avez regardé avec beaucoup d'attention la subtilité du Conseil d'Administration de l'ACLAP, vous remarquerez que nous faisons des efforts au niveau des deux Collectivités pour aider cette association qui œuvre pour les personnes âgées, en particulier les personnes âgées solitaires dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements et même plus loin. En attendant d'avoir cette convention que M. Thierry PFEIFER demandera à la Mairie centrale, on passe au vote.

Le rapport 14/101/03/ECSS est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire.- Je vous signale en information officielle au Conseil Municipal que nous avons reçu tardivement un rapport au Conseil Municipal intitulé « DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURELLE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - Paiement aux associations culturelles des premiers versements de subventions ».

Il ne nous a pas été possible d'avoir les adresses des associations recevant ces subventions. Il nous a donc été impossible, sur un plan technique, de sortir du rapport du Conseil Municipal les associations culturelles, s'il y en avait, des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. L'avis ne sera pas donné. Il sera présenté au Conseil Municipal avec une impossibilité technique pour le Conseil d'Arrondissements de se prononcer sur ce rapport.

Je vous donne deux ou trois petites informations.

Les cartes d'élus sont pour certaines toujours en fabrication, les autres sont en attente de validation par l'Union des maires.

Le prochain Conseil Municipal est fixé le 16 février 2014. Notre Conseil d'Arrondissements se réunira le 12 février 2015.

Je vous demande d'avoir une pensée émue pour notre ami, Guy BOCCHINO, qui préside justement l'association ACLAP. Il vient de perdre sa maman. Pensons à lui.

Je me permets de souhaiter à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année, avec ou sans crèche.

Nous nous rendons maintenant au concert de Noël à l'église Saint-Michel avec la crèche.

(Applaudissements)

La séance est levée à 19 heures 53.